

Paris, 13 avril 2018

Les sites de loisirs en France :

Un marché leader en Europe qui doit intégrer de nouveaux enjeux pour poursuivre sa progression

Avec 600 sites, accueillant 70 millions de visiteurs français et internationaux par an pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros, la France s'est, en 40 ans, imposée comme 1^{re} destination européenne en matière de sites de loisirs.

Atout France et le SNECAC¹ ont souhaité dresser un panorama inédit de la diversité de ce secteur tout en mettant en lumière les facteurs qui vont influencer les modes de consommation dans les années à venir et auxquels les sites de loisirs vont devoir s'adapter.

En quarante ans, les opérateurs de loisirs se sont imposés comme d'importants investisseurs dans le monde du tourisme, réalisant entre 300 et 400 millions d'euros d'investissements annuels. C'est aujourd'hui un secteur économique qui génère un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros par an pour 42 000 salariés.

Filière affichant sa bonne santé, le marché en France est plutôt dans une phase de maturité avec un maillage du territoire largement réalisé. S'il existe toujours des grands projets impliquant acteurs publics et privés, ce sont plutôt les sites existants et les projets d'envergure régionale ou même de proximité qui dynamisent le secteur.

La «resortisation» en cours, qui se traduit par le développement d'hébergements et de services complémentaires au cœur des sites, constitue une tendance forte depuis quelques années (Beauval, Puy du Fou, Sainte-Croix, Nigloland, etc.). Et l'univers des sites n'a pas fini de devoir se renouveler afin de mieux prendre en compte différents facteurs marquant nos sociétés: réchauffement climatique, vieillissement de la population, nouvelles attentes des *Millennials*, usages numériques renforcés, exigence de sécurité, qualité d'expérience et émotions proposées. Les attentes des consommateurs sont en effet en pleine évolution et les sites vont devoir se montrer inventifs afin de conserver leur part de marché et poursuivre leur développement.

Dans ce contexte, l'étude proposée par Atout France et le SNECAC constitue un outil d'aide à la décision et au développement pour tous les acteurs de la filière, porteurs de projets ou exploitants.

Décryptant les bonnes pratiques et les «success stories», il propose un éclairage très opérationnel comprenant ratios marketing et d'investissement et dessinant les contours des principales évolutions à venir.

Destinations offrant une palette d'expériences multigénérationnelles et un environnement sécurisant et divertissant, les sites de loisirs ont, de ce point de vue, encore un bel avenir. Encore faut-il qu'ils continuent à innover pour se différencier des loisirs à domicile et accueillir des flux significatifs en conjuguant plaisir et sécurité.

¹ SNECAC : Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels



Des parcs aux sites de loisirs

Collection Ingénierie et développement touristique
Atout France – Avril 2018

Cet ouvrage est en vente au prix de :
23,70 € en version PDF sur atout-France.fr

24,95 € en version papier sur ladocumentationfrançaise.fr

Offert pour la presse

Contact presse :

Atout France : Stéphanie CADET - 01 42 96 70 75 - stephanie.cadet@atout-france.fr